

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO LAS-0051**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement à sa séance tenue le 8 septembre 2009 a adopté le règlement suivant :

LAS-0051 Règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour l'acquisition d'équipements et de logiciels informatiques.

et que ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 15 octobre 2009.

Ce règlement peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 22 octobre 2009.

Marc Morin  
Secrétaire d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE  
NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAW NO. LAS-0051**

**PUBLIC NOTICE** is hereby given that at a meeting held on September 8, 2009, the Borough Council has adopted the following bylaw:

LAS-0051 Bylaw Authorizing a Loan of \$50,000 in order to Acquire Computer Equipment and Software.

and that the said bylaw has been approved by the *Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* on October 15, 2009.

This bylaw may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

This bylaw takes effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE on October 22, 2009.

Marc Morin  
*Secrétaire d'arrondissement*

